

Liste des fournitures scolaires

Pour les élèves de maternelle

- Des chaussons
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 gourde
- Une tenue de rechange dans un sac
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et protection individuelle corporelle).
- La fiche de renseignements complétée et/ou corrigée.

Nous vous remercions de bien vouloir noter tous les effets (habits, chaussons, chaussures, sacs, ...) au nom de votre enfant.

Pour les enfants ayant un traitement médical spécifique (asthme, allergie alimentaire ou autre), veuillez-nous en informer rapidement.

La rentrée aura lieu le

Lundi 1 septembre 2025 à 08h30

Pour information, la cantine est assurée dès le premier jour d'école, ainsi que la garderie du soir. Il n'y aura pas de garderie le matin. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !